

# Engagement pour le passage des concours français

## Avant de choisir de passer les concours français, je dois

- Informer mes parents des ressources financières nécessaires pour étudier en France,
  - Il faut prévoir au minimum 85 000 dh par année d'étude (7 000 dh par mois) pour vivre. Cette somme doit être disponible à la demande du visa, avant de partir en France passer les concours, avant même de connaître les résultats des écrits. Le consulat et les préfectures en France demandent cette garantie (salaire du garant) pour toutes les années d'études.
    - **Bourse : Attention**, il faut prévoir un autre financement d'études que la bourse. Une demande de bourse n'est pas un droit à la bourse. Le nombre de bourses est souvent inférieur au nombre de demandes.
  - De plus, il faut prévoir le financement des écrits (Maroc ou France) et des oraux (France) : inscription aux concours, logement, transport, restauration...
  - Il faut AUSSI pouvoir payer les frais d'inscription dans les écoles

Concours	Frais de concours 2019	Inscription en école par an (3 à 4 ans)
BCE ou Ecricome	Voir BCE et Ecricome	De 10000 € à 16000 €
Mines Ponts	310 € // 275 € et 1000 dhs	2500 € à 5500 €
Centrale CI	230 € et 1000 dhs	2500 € à 6 000 €
CCP	180 € et 1000 dhs	650 € ... 2700 € ?
X	100 €	7000 € et 15500 € (2A et 3A) et 4A...

- Choisir mon garant (un ou deux) au Maroc ou ailleurs, personne de la famille proche qui a un revenu suffisant pour financer mes études et faire vivre sa famille, qui gagne donc plus que 7 000 dh par mois :
  - **Mon père ou ma mère**
  - Une tante ou un oncle (Va-t-il réellement payer vos études ? Il est dangereux de se retrouver sans argent en France)
  - Un grand parent
  - Une fondation uniquement dans le cas de dossier obtenu et de bon classement aux concours Mines, Centrale ou Polytechnique ou BCE, Ecricome. Cette fondation doit traiter votre dossier avant le mois de décembre.
- M'assurer que mon garant accepte de donner :
  - Une prise en charge légalisée
  - Une attestation de salaire ou état d'engagement ou relevés d'impôts
  - Des relevés de compte bancaire
  - Pour un garant au Maroc, une attestation bancaire de virement permanent et irrévocable de **615€** par mois pendant 12 mois (**85 000 dhs à bloquer**) pour les études en France. Cette somme doit être bloquée pour la demande de visa sur le compte du garant au Maroc et ne sera débloquée que pour le versement des mensualités à l'élève en France inscrit dans une école ou sur présentation de l'annulation du visa. Elle servira au financement d'une année d'études après la réussite des concours. Cette somme ne couvre pas les inscriptions aux concours ni les frais annexes aux concours (logement, transport, nourriture...) ni les inscriptions dans les écoles.
- Le paiement des frais d'organisation administrative de ces concours (1020 dhs par banque CCINP et Mines -- uniquement pour les candidats autorisés à concourir au Maroc) devra être payée au mois de février (Ces frais ne couvrent ni le logement, ni la restauration)